



Garde d'enfants dans la situation où chaque parent garde un enfant

Par **devautourjm@gmail.com**, le **24/08/2021** à **14:24**

Suite à mon divorce il y a 3 ans, le juge a prononcé un droit de visite pour moi sachant que leur mère et mes 2 enfants habitent et vont à l'école à 65 km de mon lieu de travail et de mon nouveau domicile. Aujourd'hui, la situation évolue car l'aîné entre en apprentissage dans une entreprise jouxtant mon domicile. Donc, naturellement je l'héberge, le nourrit et le blanchit. Tacitement, j'en ai la garde.

Mes questions sont les suivantes :

1. Devons nous repasser devant un juge pour entériner la nouvelle situation et leurs conséquences ?

2. La pension que je versai à mon ex femme pour mes 2 enfants est elle à annihiler puisque nous en gardons chacun un

Par **Marck.ESP**, le **24/08/2021** à **15:01**

Bonjour ces 2 questions doivent être soumise au juge, car il n'y a aucune règle juridiquement toute faite.

Clic conseillé sur...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>